

STRATÉGIE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

HORIZON 2030

S'engager pour accroître nos retombées sociales
et environnementales.

Mise à jour pour la période 2026-2029

Dany Vachon/ULaval



UNIVERSITÉ
LAVAL

ÉNONCÉ DE RECONNAISSANCE

Dans un esprit d'amitié et de solidarité, l'Université Laval rend hommage aux Premiers Peuples de ces lieux. Étant à la croisée du Onyionhwentsiio' du peuple Wendat, du Ndakina du peuple W8banaki, du Nitassinan du peuple Innu, du Nitaskinan du peuple Atikamekw et du Wolastokuk du peuple Wolastoqey, nous honorons nos relations les uns avec les autres.

DÉCLARATION SUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

L'Université Laval promeut les avantages de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI), sources de richesse, d'excellence et d'innovation pour l'enseignement et la recherche ainsi que pour tous les membres de sa communauté. L'Université rejette toute forme de discrimination et s'engage envers l'EDI en réalisant des actions et des mesures concrètes définies avec les membres de la communauté universitaire.

STRATÉGIE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE INCLUSIVE

Le travail de réconciliation avec les Premiers Peuples et les principes de l'EDI ont inspiré, guidé et orienté l'élaboration de la présente Stratégie de responsabilité sociale et environnementale (ci-après nommée Stratégie). Ils font partie intégrante des paramètres de sa gouvernance.



MISE À JOUR 2026-2029

Intégrée et contributive au Plan institutionnel ULaval: Agir ensemble pour plus d'impact, la [Stratégie de développement durable – Horizon 2030](#) (ci-après la Stratégie) a été adoptée par le Conseil d'administration et le Conseil universitaire de l'Université en septembre 2023. Audacieuse, cohérente et globale, cette Stratégie, toujours en vigueur, permet de définir un sens commun pour maximiser l'impact des actions en RSE pour l'ensemble de la communauté.

La Stratégie propose un horizon jusqu'en 2030 afin de dégager des cibles ambitieuses. À travers le premier plan de mise en œuvre 2023-2026, 35 engagements étaient répartis en 7 priorités. Le présent document vise à actualiser la Stratégie afin d'élargir son champ d'application à la RSE et proposer le plan de mise en œuvre pour la période 2026-2029. Elle reflète l'engagement encore plus affirmé de l'Université à l'égard des enjeux sociétaux, économiques et environnementaux, ainsi que sa volonté d'adresser les défis collectifs et les points de rupture systémiques observés.

La mise à jour ramène les 7 priorités au nombre de 5 (les 3 premières sont combinées dans la première) afin de simplifier le message communicationnel et d'harmoniser progressivement le cadre de gouvernance en RSE. Les trois volets, présentés dans le plan de mise en œuvre 2023-2026, sont maintenant incarnés dans chacune des priorités comme manière de travailler et continuent de guider nos actions en RSE. Les cibles et les indicateurs de progression sont maintenus.

UNE STRATÉGIE COLLECTIVE

Tout comme pour la période précédente, le plan de mise en œuvre 2026-2029 s'appuie sur l'arrimage de plans et stratégies sectoriels et facultaires. En misant sur les forces de la communauté universitaire et en intégrant la RSE aux processus existants, l'Université croit qu'elle peut se transformer de manière durable et avoir un effet multiplicateur sur les retombées sociales, économiques et environnementales positives.

Dans le plan de mise en œuvre 2026-2029, l'imputabilité est élargie. Plutôt que d'attribuer des engagements spécifiques à une unité, les initiatives sont présentées de manière à reconnaître la contribution potentielle de plusieurs unités. Cette approche vise à maintenir un dialogue en continu avec les parties prenantes, ainsi qu'à soutenir la complémentarité des forces et la contribution collective aux priorités et aux intentions. Cette approche permet également de reconnaître l'adhésion et la contribution plus englobantes des parties prenantes concernées.

UN PROCESSUS PARTICIPATIF

Pour aiguiller la rédaction initiale de la Stratégie en 2023, 27 unités (facultés, services, vice-rectorats) et plus de 100 personnes (membres du corps professoral et enseignant, du personnel administratif et des personnes étudiantes) ont participé aux réflexions menant à la détermination des cibles et objectifs, ainsi qu'à la sélection des engagements les plus contributifs. Cette approche inclusive a favorisé la cohérence et la synergie entre les différentes actions, en plus de mettre de l'avant l'importance de la transversalité. Les priorités qui ont été établies à travers ce processus consultatif sont des priorités collectives qui sont maintenues dans cette mouture actualisée.

Le plan de mise en œuvre 2026-2029 est proposé en collaboration avec les membres du cadre participatif de la RSE qui mobilise, notamment, les trois tables de concertation présidées par des professeurs et professeures (engagement social, environnement et santé durable), le Réseau RSE (membres du personnel). Les séances de travail ont permis d'impliquer près de 80 personnes, représentatives de la communauté.



2023-2026

VOLET 1 ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

À l'Université Laval, contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ci-après les ODD) passe en premier lieu par les activités d'enseignement, de recherche, de création et d'innovation.

VOLET 2 MILIEU DE VIE

À l'Université Laval, le DD est transversal et touche l'ensemble de son organisation, qui devient ainsi un laboratoire vivant. Il s'intègre aux différentes stratégies et aux plans d'action.

VOLET 3 UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉS

À l'Université Laval, la participation au développement durable des collectivités passe notamment par le partage des savoirs et des innovations.

VOLET 1 – ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

PRIORITÉ 1 Renforcer la connaissance des membres de la communauté universitaire en DD et leurs contributions à l'atteinte des ODD.

PRIORITÉ 2 Appuyer et mettre en valeur la contribution des activités d'enseignement et de recherche à l'atteinte des ODD.

PRIORITÉ 3 Favoriser l'émergence d'approches expérientielles en DD.

VOLET 2 – MILIEU DE VIE

PRIORITÉ 1 Réduire l'empreinte climatique de l'Université.

PRIORITÉ 2 Favoriser le bien-être et la qualité de vie des membres de la communauté universitaire.

PRIORITÉ 3 Intensifier l'application des principes de développement durable dans la gestion des espaces et des ressources à l'Université.

VOLET 3 – UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉS

PRIORITÉ 1 Soutenir le développement sociétal par l'innovation responsable, partagée et durable.

2026-2029

PRIORITÉ
1

Enseignement et recherche

Renforcer la connaissance et le pouvoir d'agir des membres de la communauté universitaire en RSE

PRIORITÉ
2

Action climatique

Réduire l'empreinte carbone de l'Université et accroître sa résilience face aux changements climatiques

PRIORITÉ
3

Santé, bien-être

Favoriser la santé, le bien-être et la qualité du milieu de vie de la communauté

PRIORITÉ
4

Espaces et ressources

Gérer les espaces et ressources afin de maximiser les retombées sociales et environnementales

PRIORITÉ
5

Engagement social

Soutenir le développement sociétal par l'engagement et les relations université-société

La RSE à ULaval

À l'Université Laval, la responsabilité sociale et environnementale (RSE) est un engagement collectif, mené avec, par et pour la communauté universitaire, qui vise à intégrer des pratiques éthiques, durables et responsables dans les activités d'enseignement, de recherche, de création et d'innovation, les opérations ainsi que les services à la collectivité, afin de contribuer à une

**communauté plus durable,
engagée et en santé.**



La RSE est un trait distinctif de la culture de l'Université Laval. Valorisant l'approche participative avec, par et pour la communauté, l'Université met en valeur les liens entre ses différentes sphères d'activités et les objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations unies.

À l'Université Laval,

- > Contribuer aux ODD passe en premier lieu par les activités d'enseignement, de recherche, de création et d'innovation;
- > La RSE est transversale et touche l'ensemble de l'organisation (milieu de vie), qui devient ainsi un laboratoire vivant. Il s'intègre aux différentes stratégies et aux plans d'action;
- > La participation au développement durable des collectivités passe notamment par le partage des savoirs et des innovations.

PRIORITÉ 1

RENFORCER LA CONNAISSANCE ET LE POUVOIR D'AGIR DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE EN RSE

Grâce aux activités d'enseignement et de perfectionnement menées par le corps professoral et le personnel enseignant, l'Université Laval renforce les connaissances et les compétences de sa communauté apprenante afin de soutenir leur pouvoir d'agir face aux enjeux liés à la RSE. Ainsi, elle contribue à former des générations de personnes diplômées aptes à mettre en place les transformations nécessaires au développement durable des collectivités et à répondre aux grands enjeux sociétaux.

De plus, par les activités de recherche, de création et d'innovation menées par ses membres, l'Université fait progresser les réflexions sociales, mobilise les connaissances et les savoirs en plus de contribuer à l'évolution positive et structurante de la RSE. Elle participe à cette transformation par l'application des avancées de recherche dans ses projets et processus, dans un souci d'exemplarité de même que par l'avancement des connaissances en RSE et à leur partage avec les communautés. Cette prise en compte de la complexité des enjeux RSE au cœur de ses actions nécessite un climat de collaboration favorisant le partage d'expertises, d'outils et de ressources.

Enfin, l'Université encourage les membres de sa communauté à être des actrices et acteurs d'une transition juste, à poursuivre et intensifier leur engagement en matière de médiation scientifique, de contribution aux débats sociétaux ainsi qu'à participer à la création d'espaces d'échanges.

INTENTIONS POUR LA PÉRIODE 2026-2029

1. Accélérer l'intégration et l'expression de la RSE au sein des activités d'enseignement et de formation.
2. Soutenir la capacité transformatrice des activités de recherche, de création et d'innovation pour mieux agir face aux enjeux RSE.
3. Renforcer l'appropriation et l'engagement des membres de la communauté universitaire envers la RSE dans l'exercice de leurs rôles et fonctions.

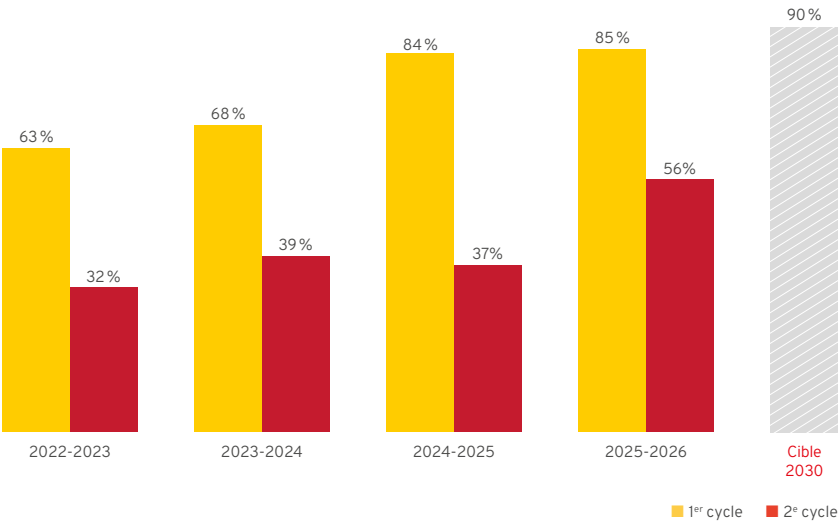


EXEMPLES D'INITIATIVES PERMETTANT DE RENFORCER LA CONNAISSANCE ET LE POUVOIR D'AGIR DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE EN RSE

- > Déploiement d'outils visant à soutenir les directions de programme et les équipes pédagogiques dans le développement chez les personnes étudiantes d'une posture éthique et responsable dans leur action en prenant en considération les enjeux sociétaux et environnementaux. (1)
- > Appui à l'intégration des enjeux sociaux et environnementaux dans les plans de développement facultaires et des services. (1, 2, 3)
- > Renforcement, à l'intérieur du processus d'évaluation des centres de recherche reconnus, de la mise en valeur des retombées sociales et environnementales de leurs activités. (2)
- > Appui aux vitrines d'expertises universitaires (incluant les instituts) et aux carrefours de médiation scientifique sur les enjeux RSE. (2,3)
- > Mise sur pied de chaires de recherche interdisciplinaires et de laboratoires internationaux associés. (2)
- > Offre d'activités de formation sur la RSE destinées aux membres de la communauté universitaire et aux collectivités (ex.: formations sur l'action climatique, le développement durable, le numérique responsable, norme LEED pour architectes, etc.) (3)
- > Maintien et création d'environnements favorables à l'émergence d'initiatives étudiantes en RSE telles que RADIS, Frigos partagés, Hôpital des nounours, etc. (3)
- > Poursuite des programmes de mobilisation et de renforcement des capacités d'agir, comme Mon Action climatique, Mon équilibre ULaVal et Mon Labo écoresponsable. (1, 3)

INDICATEUR 1.1 PROPORTION DES PERSONNES DIPLÔMÉES INITIÉES À LA RSE

- > Indicateur : Proportion des personnes diplômées, de 1^{er} cycle et de 2^e cycles, initiées aux enjeux sociétaux et environnementaux (grades de 1^{er} cycle et de 2^e cycle – maîtrises professionnelles).
- > Cible : 90 % des personnes diplômées, de 1^{er} cycle et de 2^e cycles, initiées aux enjeux sociétaux et environnementaux



INDICATEUR 1.2 PORTRAIT DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE À L'ATTEINTE DES ODD

		INDICATEUR – ENSEIGNEMENT	INDICATEUR – RECHERCHE	
		Nombre de cours ayant un lien majeur avec un ODD	Nombre de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat par ODD	Nombre de publications par ODD
		2023-2026	2024	de 2020 à 2024
ODD 1		38	6	107
ODD 2		70	24	411
ODD 3		567	237	4 792
ODD 4		453	82	283
ODD 5		78	15	288
ODD 6		80	44	424
ODD 7		73	101	461
ODD 8		319	16	401
ODD 9		387	126	690
ODD 10		171	27	417
ODD 11		180	21	391
ODD 12		175	111	462
ODD 13		117	80	704
ODD 14		70	24	344
ODD 15		218	88	552
ODD 16		408	26	517
ODD 17		111	9	N/A

PRIORITÉ 2

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE L'UNIVERSITÉ ET ACCROÎTRE SA RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'intensification de la crise climatique met sous pression les systèmes naturels et humains, exigeant une réduction rapide des émissions de GES et une adaptation appuyée sur les meilleures données scientifiques. L'Université a la responsabilité d'agir dès maintenant en diminuant son empreinte carbone, en accélérant la transition socio-écologique et en formant une communauté apte à répondre à l'urgence climatique. Cet engagement renforce son leadership scientifique et sociétal tout en favorisant l'innovation et la mobilisation.

Dans une perspective de gouvernance climatique élargie, l'Université s'est engagée à réduire de 70 % ses émissions de GES de portée 1 et 2 d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2006, tout en maintenant sa carboneutralité atteinte en 2015.

Des travaux de quantification approfondis ont également été réalisés pour les émissions de portée 3. Ces analyses ont permis d'identifier les secteurs prioritaires et de structurer des projets collectifs porteurs. Par ailleurs, l'Université poursuit depuis plusieurs années, la mise en œuvre de l'investissement responsable pour ses placements lui permettant non seulement de réduire son impact environnemental, mais également d'engendrer des changements sociétaux positifs.

Au cours des années à venir, l'Université connaîtra une transformation majeure avec l'arrivée du tramway au cœur du campus. Ce projet incarne une vision moderne de son réaménagement en soutenant une mobilité durable au bénéfice de la communauté universitaire et de la population.

Parallèlement, afin d'offrir une réponse globale et cohérente face à la crise climatique, l'Université Laval doit s'adapter aux changements climatiques. En comprenant mieux comment les aléas climatiques impactent le campus et sa communauté, elle pourra évaluer les risques pour ses infrastructures, la continuité de ses activités d'enseignement et de recherche ainsi que la santé et le bien-être de sa communauté et les atténuer par le déploiement de mesures ciblées.

INTENTIONS POUR LA PÉRIODE 2026-2029

1. Maintenir la carboneutralité et poursuivre la réduction des émissions de GES de portée 1 et 2.
2. Réduire les émissions de GES de portée 3 dans les secteurs prioritaires, tel que la construction, rénovation et démolition, la mobilité et les déplacements professionnels.
3. Déployer la Politique d'investissement responsable pour les fonds de dotation, souscription et avec restrictions.
4. Renforcer la résilience du campus et soutenir la capacité d'adaptation de sa communauté face aux aléas climatiques.



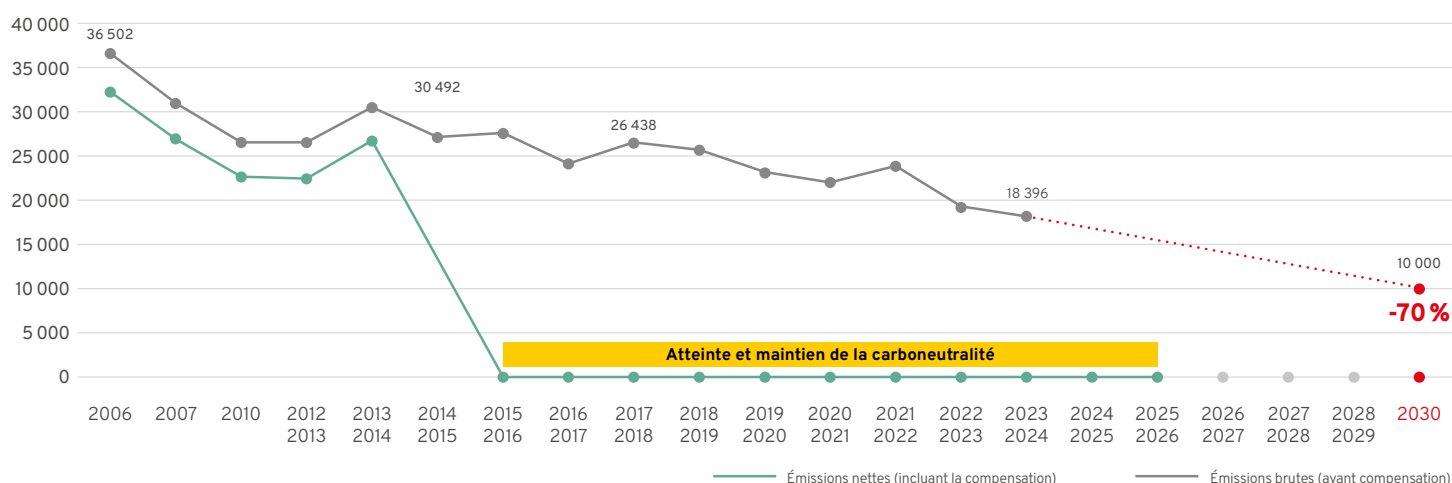
EXEMPLES D'INITIATIVES PERMETTANT DE RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE L'UNIVERSITÉ ET ACCROÎTRE SA RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- > Mise en œuvre de mesures de réduction de la consommation énergétique des bâtiments basé sur le Plan d'action en efficacité énergétique 2026-2030. (1)
- > Transition vers une stratégie de compensation par des projets de séquestration du carbone avec un faible risque d'inversion. (1-2)
- > Identification des meilleures stratégies pour réduire les émissions de GES associées au secteur de la construction, rénovation et démolition. (2)
- > Production d'un plan global de déplacements, en cohérence avec les ambitions de mobilité durable de l'Université. (2)

- > Soutien aux services alimentaires afin de veiller à réduire le gaspillage alimentaire et les articles à usage unique qu'ainsi qu'à offrir des menus qui soit à la fois nutritifs, accessibles et des menus qui priorisent les aliments d'origine végétale. (2)
- > Identification et déploiement des mesures d'adaptation qui permettent de répondre aux aléas climatiques dans une optique d'équité et de santé communautaire. (4)
- > Soutien à l'engagement et la mobilisation de la communauté pour faire émerger des solutions pouvant contribuer à la lutte contre les changements climatiques, tant sur le plan de la réduction des émissions de GES que l'adaptation aux changements climatiques (2,4)

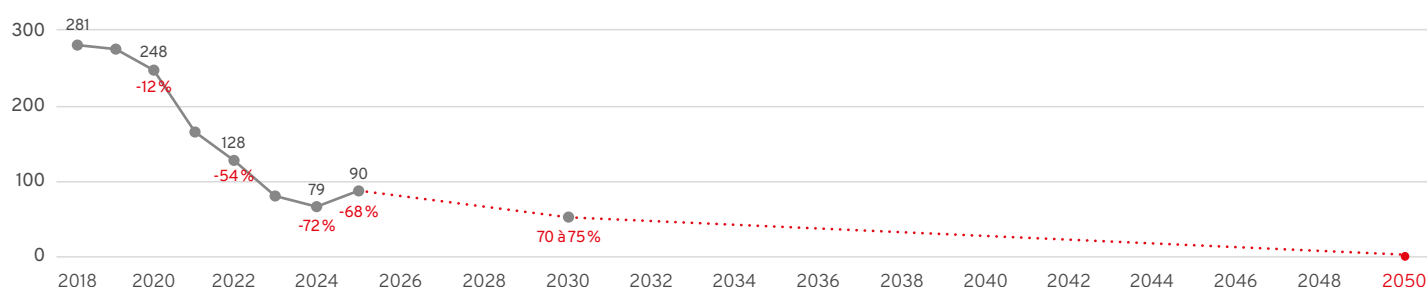
INDICATEUR 2.1 ÉMISSIONS DE GES

- > Indicateur : Émissions annuelles de GES de portée 1 et 2 (en tonnes de CO₂éq.)
- > Cible : Maintenir la carboneutralité et réduire, d'ici 2030, les émissions de GES de portée 1 et 2 de 70 % par rapport à 2006.



INDICATEUR 2.2 INTENSITÉ CARBONE

- > Indicateur : Intensité carbone du portefeuille d'actions et d'obligations corporatives (t éq. CO₂/Millions \$).
- > Cible (sous réserve d'approbation par le CA) : Réduire l'intensité carbone du portefeuille d'actions et d'obligations corporatives de 70 à 75 %, d'ici 2030 par rapport au 31 décembre 2018 et viser l'alignement « net zéro » d'ici 2050.



PRIORITÉ 3

FAVORISER LA SANTÉ, LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE DE LA COMMUNAUTÉ

Les institutions d'enseignement supérieur ont un rôle essentiel à jouer pour créer des environnements favorables à la santé et au bien-être des membres de leurs communautés. À l'Université Laval, cette responsabilité se traduit par l'intégration de la santé durable comme approche structurante, fondée sur une vision transdisciplinaire et systémique. Cette vision intègre la santé, le bien-être et la durabilité dans l'ensemble des sphères de la vie universitaire, de l'enseignement à la recherche, en passant par l'administration et la culture de campus.

Cette approche vise à soutenir des individus en santé, évoluant dans des milieux de vie favorables, tout en reconnaissant leur interconnexion avec l'environnement. La santé et le bien-être des personnes et des milieux y sont reconnus comme des leviers essentiels de l'apprentissage, de l'engagement et de la réussite. Son déploiement est appuyé par des actions promotrices de santé, la recherche, la création, l'innovation et des pratiques fondées sur des données probantes.

Pour favoriser la mise en œuvre de cette approche, notre institution est guidée par le mouvement mondial des campus promoteurs de la santé, la [Charte de l'Okanagan](#) et s'appuie sur le [Cadre d'action de Limerick](#) pour orienter ses décisions, ses stratégies d'actions à travers le campus.

Cette vision intégrée renforce le rôle de l'Université Laval comme institution engagée et responsable, capable d'agir localement et globalement par des partenariats intersectoriels.

INTENTIONS POUR LA PÉRIODE 2026-2029

1. Consolider et renforcer la santé et le bien-être dans les orientations et les décisions universitaires.
2. Consolider la promotion de la santé et du bien-être dans la culture organisationnelle.
3. Renforcer le pouvoir d'agir et l'engagement des membres de la communauté universitaire en promotion de la santé et du bien-être.
4. Poursuivre l'amélioration des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être.

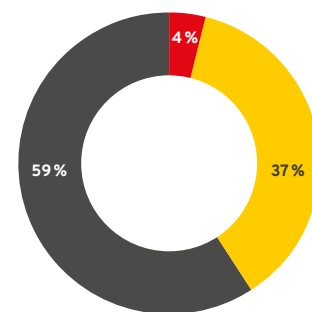


EXEMPLES D'INITIATIVES PERMETTANT DE FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE DE LA COMMUNAUTÉ

- > Intégration, à même ses outils de gouvernance, d'un outil d'aide à la décision qui prend en compte l'impact de la santé et du bien-être sur la communauté Uval. (1)
- > Déploiement d'un plan d'action sur la prévention des risques psychosociaux. (1, 2, 3, 4)
- > Adoption d'un cadre institutionnel d'évaluation de la santé et du bien-être de la communauté universitaire, fondée sur des données probantes, permettant de documenter les besoins, de suivre leur évolution et d'éclairer les actions à l'échelle du campus (Ex. Essaim). (1-2-3-4)
- > Contribution à l'accueil et l'intégration des membres du personnel (incluant le corps professoral) de l'Université Laval tout au long de leur parcours à l'Université. (2)
- > Consolidation du programme Mon équilibre ULaval et ses composantes. (2-3-4)
- > Mise en place d'installations extérieures permettant de profiter des bienfaits de la nature sur notre santé et notre bien-être (espaces collaboratifs ou de détente) (4)
- > Bonification de l'offre de formation en promotion des saines habitudes de vie (cours crédités, MOOC, formation continue) (3)

INDICATEUR 3.1 SANTÉ MENTALE (PERSONNES ÉTUDIANTES)

- > Indicateur : Pourcentage de personnes étudiantes qui enregistrent une santé mentale florissante (données recueillies par l'enquête ESSAIM).
- > Cible : Augmenter le pourcentage de personnes étudiantes qui enregistrent une santé mentale florissante selon les données recueillies par l'enquête ESSAIM.

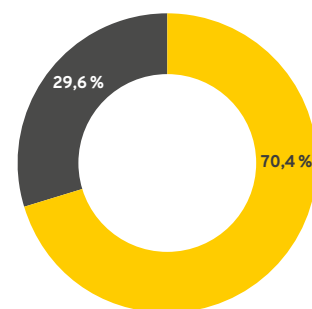


Enquête ESSAIM 2026
Personnes étudiantes
n = 4 042

■ Florissante ■ Modérée ■ Languissante

INDICATEUR 3.2 SANTÉ MENTALE (PERSONNES EMPLOYÉES)

- > Indicateur : Résultat global de santé et de mieux-être au travail pour les personnes employées calculé à partir des résultats des catégories « Facteurs psychosociaux » et « Indicateurs de mieux-être et de santé » au sondage Klimat.
- > Cible : Accroître le résultat global de santé et de mieux-être au travail pour les personnes employées issu du sondage Klimat.



Enquête Klimat 2025
Personnes employées
n = 1 948

■ Florissante ■ Modérée



PRIORITÉ 4

GÉRER LES ESPACES ET RESSOURCES AFIN DE MAXIMISER LES RETOMBÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Pour assurer le bon fonctionnement des activités universitaires, l'Université occupe des territoires, aménage, entretien et utilise des espaces naturels et bâtis. Bien que ces milieux aient été fortement anthropisés au cours des derniers siècles, les éléments naturels qui les composent jouent un rôle clé dans le maintien du bien-être et de la qualité de vie de la communauté. Ainsi l'Université, dans le respect de ses capacités organisationnelles et financières, souhaite offrir des milieux de vie dynamiques et de qualité, ainsi que des espaces agréables, adaptables et flexibles.

Par ailleurs, l'Université doit acquérir des biens et services pour soutenir sa mission d'enseignement et recherche. Afin de réduire les externalités négatives de ces opérations et de contribuer positivement à l'environnement ainsi qu'au bien-être des individus et de la société, l'Université privilégie d'abord les stratégies qui visent à réduire à la source la quantité de ressources naturelles, matérielles et financières consommées. Elle déploie aussi des stratégies qui visent à intensifier l'usage des produits, allonger leur durée de vie ou en dernier recours, donner une nouvelle vie aux ressources.

L'Université reconnaît également le rôle essentiel des établissements d'enseignement et de recherche dans la lutte contre le déclin de la biodiversité et pour la restauration et le rehaussement écologiques. La biodiversité contribue à la stabilité écologique et renforce la résilience des écosystèmes, leur permettant de mieux faire face aux perturbations et de s'adapter aux changements environnementaux.

INTENTIONS POUR LA PÉRIODE 2026-2029

1. Utiliser et optimiser les espaces naturels et bâtis de manière à favoriser la mutualisation des espaces et à offrir des environnements favorables à la santé et au bien-être.
2. Réduire la consommation de ressources naturelles et matérielles à la source, puis assurer une bonne gestion des matières résiduelles incluant les matériaux de construction, rénovation et démolition (CDR).
3. Promouvoir des pratiques responsables en approvisionnement.
4. Préserver la biodiversité et les milieux écologiques, en misant sur la protection, la conservation et la restauration.

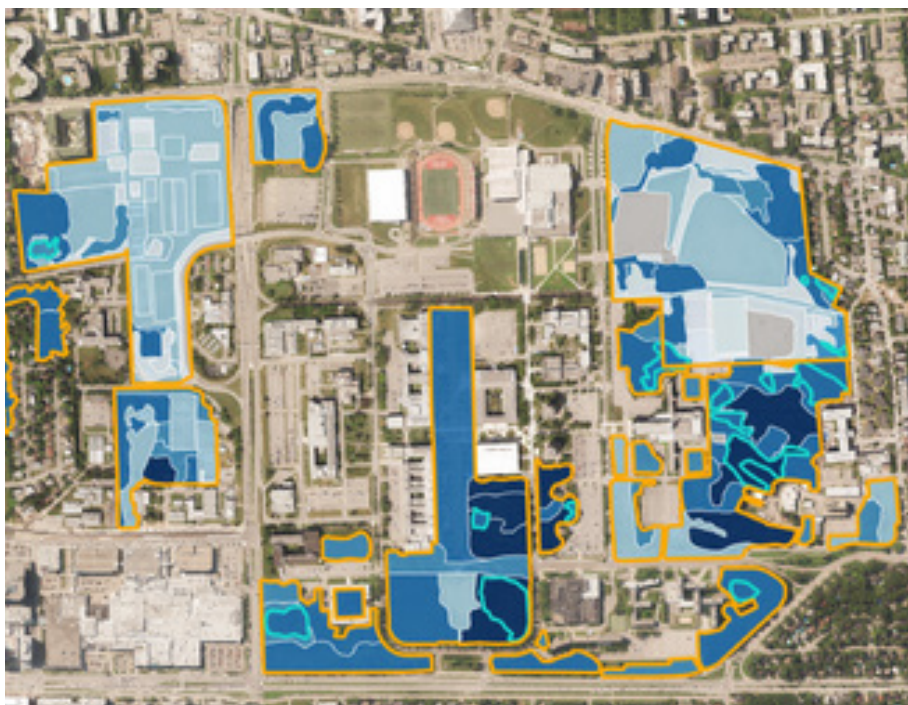


EXEMPLES D'INITIATIVES PERMETTANT DE GÉRER NOS ESPACES ET RESSOURCES AFIN DE MAXIMISER NOS RETOMBÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

- > Révision des exigences de conception (construction, rénovation, réaménagement) afin d'y intégrer davantage de considérations environnementales et sociales (1-2-3-4)
- > Application de la Politique de gestion des espaces de manière à optimiser et mutualiser les espaces. (1-2-3)
- > Déploiement à plus grande échelle le programme Mon laboratoire écoresponsable, qui vise entre autres à réorienter les articles à usage unique en laboratoires vers la revalorisation et le recyclage plutôt que vers les déchets. (2-3)
- > Appui aux unités qui désirent inclure des éléments RSE dans leurs activités d'approvisionnement. (2-3)
- > Promotion de la plateforme Hector (partage d'équipements scientifiques) et l'Entrepôt ULaVal (vente de biens excédentaires). (2-3)
- > Proposition d'un plan d'intervention afin de rehausser et préserver la biodiversité du campus dans le contexte de son urbanité et de son développement. (1-4)
- > Soutien un déploiement responsable et innovant des systèmes numériques et d'intelligence artificielle. (2-3)
- > Mobilisation des expertises scientifiques dans les projets d'aménagement du campus afin de soutenir l'innovation et l'exemplarité. (1-2-3-4)

INDICATEUR 4.1 INDICE DE BIODIVERSITÉ

- > Indicateur : Indice de biodiversité (cote) calculée sur l'ensemble des espaces du campus universitaire.
- > Cible : à définir à l'automne 2026.



L'indicateur repose sur une analyse géomatique de l'occupation du sol, servant de base cartographique pour calculer rapidement les superficies associées aux différentes classes d'occupation. Chaque unité de superficie sur le campus reçoit une cote de qualité de 1 à 10, où plus un milieu présente des caractéristiques propices à la biodiversité, plus sa cote est élevée. La cote dépend de l'état des habitats et des efforts déployés pour favoriser la biodiversité. Les résultats sont ensuite présentés sous forme de cartographie colorée, où les variations de couleur reflètent la variation de la qualité des habitats.

Les objectifs de cet indicateur sont volontairement simples et orientés vers l'action. Ils visent d'abord à inciter à préserver les espaces présentant une forte valeur écologique et à améliorer ceux dont le potentiel demeure sous-exploité.



PRIORITÉ 5

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIÉTAL PAR L'ENGAGEMENT ET LES RELATIONS UNIVERSITÉ-SOCIÉTÉ

L'Université Laval a toujours joué un rôle clé et continue d'être au cœur des changements sociétaux. Les enjeux contemporains locaux, nationaux et internationaux, qu'ils soient socioéconomiques, climatiques, écologiques, politiques ou culturels, constituent un appel à un engagement renouvelé de celle-ci et de ses partenaires.

Par un dialogue accru avec la société, l'Université vise à favoriser tant le partage que la co-construction des savoirs. Elle souhaite nourrir des relations université-société qui sollicitent chaque volet de sa mission et qui viennent ainsi accroître ses retombées sociales. Ces retombées vont de l'innovation sociale à la formation d'une relève engagée en passant par des partenariats visant le développement de solutions concrètes répondant aux besoins des collectivités.

De surcroît, en s'appuyant sur la Déclaration d'engagement social, l'Université Laval facilite et reconnaît l'engagement social des membres de la communauté étudiante, des corps professoral et enseignant et du personnel. Elle positionne également l'apprentissage par l'engagement social comme un levier stratégique de formation, particulièrement dans la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux et dans le développement du savoir-agir.

L'engagement philanthropique constitue l'une des manifestations concrètes de l'engagement social : il appuie un ensemble de causes et contribue au mieux-être des collectivités. Il importe d'ailleurs de faciliter et de reconnaître l'engagement philanthropique de la communauté universitaire, incluant son engagement philanthropique envers l'Université. Celui-ci vient notamment en soutien aux besoins de la communauté étudiante, aux activités de recherche et d'enseignement, aux projets facultaires et à l'impact sociétal universitaire. La contribution philanthropique des collectivités envers l'Université mérite également d'être soulignée, cette dernière étant d'ailleurs essentielle à l'atteinte des priorités de cette Stratégie.

L'Université Laval positionne ainsi les relations université-société et l'engagement au croisement des trois volets de sa mission, où le service aux collectivités s'unit à la recherche et à l'enseignement.

INTENTIONS POUR LA PÉRIODE 2026-2029

1. Favoriser le partage des savoirs avec la société civile, l'apprentissage par l'engagement ainsi que le savoir-agir et le développement des contenus pédagogiques en engagement.
2. Nourrir la co-construction des savoirs, la recherche engagée, l'innovation sociale et le développement d'un pôle d'expertise en engagement social.
3. Faciliter et reconnaître l'engagement social de la communauté universitaire, notamment l'engagement philanthropique de celle-ci envers l'Université et la société.

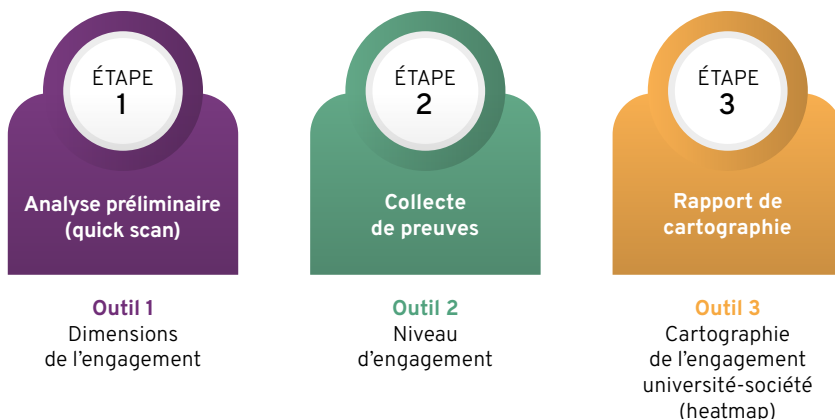


EXEMPLES D'INITIATIVES PERMETTANT DE SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIÉTAL PAR L'ENGAGEMENT ET LES RELATIONS UNIVERSITÉ-SOCIÉTÉ

- > Création de ponts avec la société civile, notamment à travers le rôle d'interface d'Accès savoirs qui permet aux membres de la communauté étudiante et du corps professoral de répondre aux besoins des organismes locaux par l'engagement de la mission universitaire (1-2-3).
- > Soutien à l'apprentissage par l'engagement social à travers les crédits à l'engagement social ainsi qu'à travers des occasions d'engagement dans le cadre de cours (1-3).
- > Développement d'une bibliothèque de contenus pédagogiques en engagement social, en s'appuyant notamment sur les ressources éducatives libres déjà développées en partenariat avec la Chaire de leadership en enseignement sur l'engagement social (1-2).
- > Promotion du concept « d'engagement social en tant que saine habitude de vie », en mettant de l'avant ses retombées sur la santé physique, mentale et sociale (1-2).
- > Facilitation de l'engagement social de la communauté universitaire à travers des occasions concrètes telles que Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, la Baratte, le Diplôme avant la médaille, la campagne philanthropique de la communauté universitaire, la Table du pain et le cadre participatif en RSE (3).
- > Développement d'une formation continue visant le développement des leaders engagés en entreprise en partenariat avec FSA Classes Affaires (1).
- > Appui à l'impact sociétal de l'Université en favorisant des collaborations avec des partenaires locaux, nationaux et internationaux afin d'élaborer des approches concertées visant à résoudre des enjeux sociaux (par exemple: Québec Capitale climat, OBVIA, RésODD, UniC, etc.) (3).

INDICATEUR 5.1 CARTOGRAPHIE DE L'ENGAGEMENT

> Indicateur : Inspiré du *Towards a European Framework for Community Engagement of Higher Education* (TEFCE) Toolbox: An Institutional Self-Reflection Framework for Community Engagement in Higher Education¹, l'indicateur de progression de cette priorité, sera développé au cours de l'année 2026. Les résultats de cet indicateur ainsi que l'ampleur des activités couvertes par son analyse dépendent du Carrefour d'engagement université-société² et du financement qui lui est accordé.



¹ Farnell, T., Benneworth, P., Čulum Ilić, B., Seeber, M., Šćukanec Schmidt, N. (2020). *TEFCE Toolbox: An Institutional Self-Reflection Framework for Community Engagement in Higher Education*. Zagreb: Institute for the Development of Education

² Le Carrefour d'engagement université-société permettra de chapeauter l'ensemble des actions de la priorité 5. Celui-ci repose sur l'intention de l'Université d'incarner pleinement une posture d'acteur sociétal au service des populations en encourageant le dialogue entre les sciences et les divers types de savoirs, puis en offrant une infrastructure de soutien mise au service de la communauté universitaire et des personnes représentantes de la société civile.



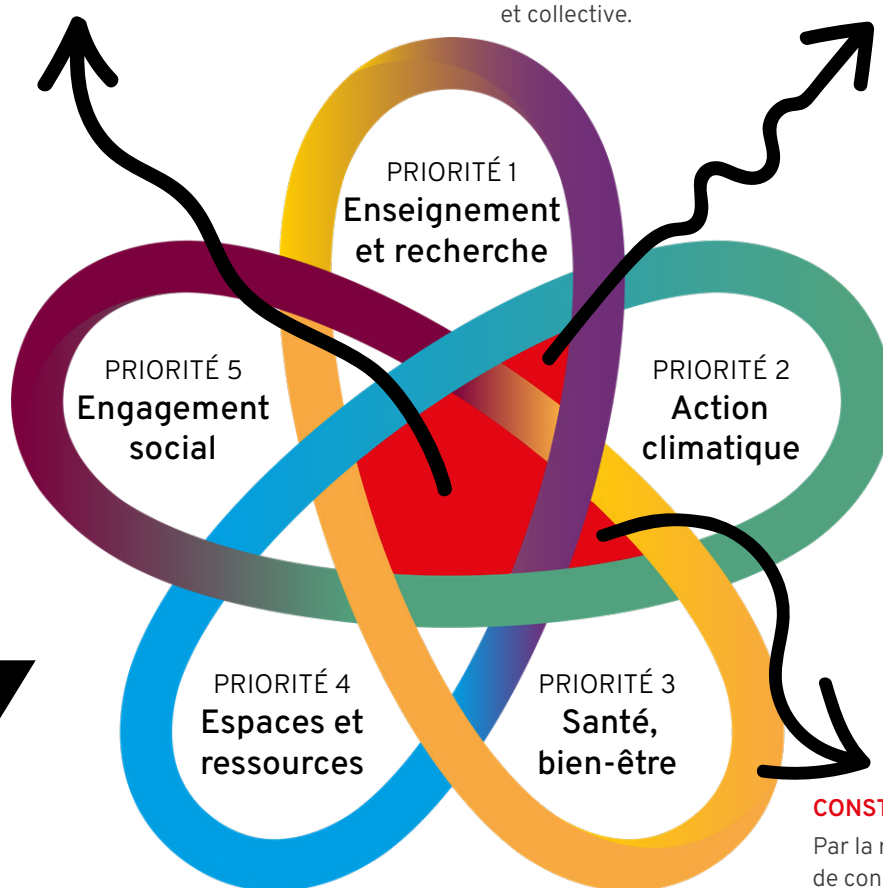
Pour accroître ses retombées sociales et environnementales positives, l'Université soutient des projets qui contribuent à plus d'une priorité. En misant sur les synergies qui naissent à la croisée des priorités, l'Université se transforme de manière durable, engagée et en santé

ENGAGEMENT SOCIAL

L'Université Laval reconnaît, soutient et favorise l'implication de chaque personne dans le développement des collectivités. Une équipe de recherche de l'Université a d'ailleurs récemment démontré que l'engagement social procure des bénéfices pour la santé physique, la santé mentale et la santé sociale ([Guide L'engagement social en tant que saine habitude de vie](#))

FRESQUES DU CLIMAT

La Fresque du climat est un atelier participatif basé sur des données du GIEC offert à plus de 1500 personnes étudiantes annuellement dans le cadre de leurs cours. Il permet de comprendre les causes et les conséquences des changements climatiques à travers un échange constructif, tout en fournissant les outils nécessaires pour imaginer des solutions et favoriser le passage à l'action à l'échelle individuelle, professionnelle et collective.



CONSTRUCTION

Par la révision de ses exigences de conception, l'Université peut par exemple réduire ses émissions de GES associées au secteur de la construction, assurer une meilleure gestion des matières résiduelles liées à la construction, rénovation et démolition (CDR) et intégrer davantage de considérations environnementales et sociales (ex. équité et bien-être).

SYNERGIES

GOUVERNANCE ENGAGÉE EN RSE

Pour soutenir le déploiement de la RSE à travers ses divers processus, l'Université Laval propose une gouvernance engagée en RSE s'appuyant notamment sur :

1. Un engagement fort de la Direction

S'appuyant sur une forte culture de responsabilité sociale et environnementale présente au sein de sa communauté, la Direction de l'Université Laval affirme sa volonté à faire face aux défis collectifs.

En 2017, elle actualise sa mission pour y imbriquer formellement sa responsabilité sociale et environnementale et réaffirmer son engagement. En 2021, elle se dote d'une vision visant à prendre part activement aux grandes transformations de la société afin d'en maximiser les retombées positives. Puis, en 2022, elle révisé sa Politique de développement durable visant à élargir la portée aux différents acteurs et secteurs d'activités de l'Université.

2. Une planification ambitieuse

À travers le Plan institutionnel ULaval 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact, l'Université Laval choisit de concentrer ses efforts sur six chantiers qui portent des projets au potentiel de transformation important pour accélérer le changement. Ces chantiers permettent de réunir et de renforcer les conditions de succès d'une université d'impact : être encore plus innovante, plus agile et proactive, plus partenariale et interdisciplinaire, plus citoyenne et engagée, plus inclusive et diversifiée, et davantage internationale.

En complémentarité au Plan institutionnel, elle se dote, en 2023, d'une Stratégie de développement durable – Horizon 2030 qui incarne cette volonté de contribuer à bâtir collectivement un avenir durable. La Stratégie présente des cibles ambitieuses et des actions concrètes pour les atteindre. Elle permet de définir un sens commun et d'élargir la responsabilité à différents secteurs de l'Université pour maximiser l'impact des actions en RSE pour l'ensemble de la communauté.

3. Une mise en œuvre qui prévoit ...

a) Un leadership scientifique

Afin de mettre la science au centre de son développement, chacune des tables de concertation en environnement, en santé durable et en engagement social, qui composent une partie du cadre participatif RSE, se dote d'une direction scientifique. Ce poste est occupé par des membres du corps professoral dont l'expertise permet de faire progresser les différents champs d'intervention. À travers les travaux et les échanges aux tables, les directions scientifiques partagent leurs connaissances, leurs expertises et les récents avancements dans les domaines du savoir couverts par les tables. Elles guident les discussions afin qu'une forte contribution scientifique soit présente au sein des orientations.

b) Un accompagnement du Bureau de la responsabilité sociale et environnementale (BRSE)

Le BRSE accompagne les unités (facultés, services, vice-rectorats) pour intégrer la RSE au cœur de leurs planifications et de leurs activités. Ce travail est réalisé de manière collaborative afin que l'intégration de la RSE se fasse à l'intérieur des processus existants, sans y ajouter de lourdeur administrative. Cet accompagnement est basé sur le dialogue afin de prendre en compte les réalités et les priorités sectorielles dans le déploiement transversal de la RSE. Cette approche favorise la cohérence et la synergie entre les différentes actions. Elle établit des priorités partagées afin d'atteindre des objectifs communs, ce qui permet d'accroître et de multiplier les retombées positives.

c) Un cadre participatif pour faciliter l'engagement et favoriser les synergies

Le cadre participatif en RSE est un écosystème structuré qui favorise la collaboration entre différents acteurs pour atteindre des objectifs communs. Il soutient l'échange d'expertises, l'émergence d'initiatives collectives et la mobilisation de la communauté universitaire autour d'enjeux sociaux et environnementaux. Le cadre comprend : les tables de concertation, les comités de travail thématiques et des communautés de pratique et le Réseau RSE.



4. Des mécanismes d'évaluation et d'amélioration continue basés sur...

a) Une considération systématique des enjeux sociaux et environnementaux

Afin que les retombées sociales et environnementales soient prises en compte dans les processus organisationnels, les projets et le cadre normatif, l'Université s'est dotée d'outils d'aide à la réflexion. Destiné aux gestionnaires et aux responsables de projets, cet outil permet de développer la réflexion sur les risques liés à la RSE, notamment l'acceptabilité sociale et les retombées des projets sur différentes thématiques, telles que l'avancement et le partage des savoirs, l'action climatique, le bien-être et la qualité de vie, l'EDI et les communautés ainsi que la protection des espaces et l'utilisation des ressources.

b) Une gestion intégrée des risques qui prend en compte la RSE

Trois risques liés à la RSE ont été identifiés et intégrés au processus systématique d'appréciation des risques : 1) désengagement envers la RSE, 2) retard d'intégration des principes RSE dans les pratiques et décisions organisationnelles, et 3) déficit d'adaptation et d'avancement RSE.

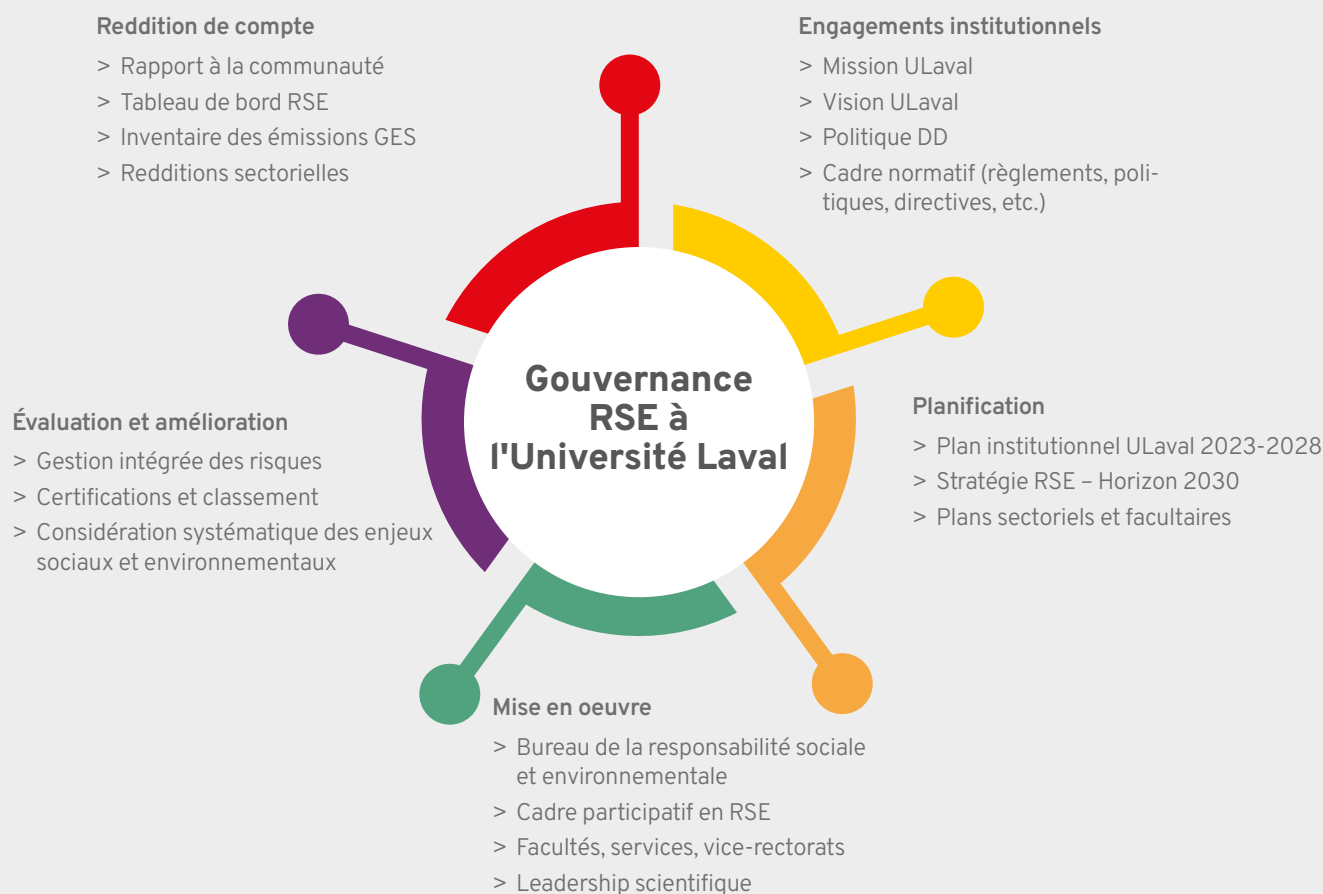
c) La participation à des certifications et classements internationaux

Dans une optique d'amélioration continue et de veille des meilleures pratiques, l'Université participe aux accréditations internationales. Elle suit les résultats obtenus afin de mesurer sa performance globale en RSE et se fixe des objectifs afin de préserver son leadership.

5. Une reddition de compte transparente et cohérente avec les orientations adoptées

La reddition de comptes permet de mesurer l'atteinte des objectifs en RSE, d'identifier les écarts, les risques et les bonnes pratiques, et d'orienter les actions futures. Elle favorise une culture de résultats, d'apprentissage et de décisions éclairées, basée sur des données réelles, en assurant l'alignement entre les actions opérationnelles et les orientations stratégiques.

Ainsi, annuellement, un tableau de bord présentant les indicateurs clés de performance en RSE est remis aux instances de l'Université. Un rapport annuel est également partagé à la communauté pour mettre en valeur les avancements en RSE ainsi que des exemples de réalisations de la dernière année.



RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Le succès de la prise en compte systématique de la RSE à ULaval repose sur une appropriation collective. Ainsi, les principales entités de la gouvernance de l'Université Laval se partagent différents rôles et responsabilités.

Les instances universitaires (conseil d'administration et conseil universitaire)

- Veillent à ce que l'Université se dote d'une gouvernance forte en RSE;
- Adoptent la Politique DD et la Stratégie en s'assurant que ses principes, ses intentions et objectifs sont en adéquation avec les orientations institutionnelles;
- Contrôlent périodiquement l'avancement global des travaux et le niveau d'atteinte des cibles fixées.

La Direction de l'Université

- Se dote de moyens pour déployer systématiquement la RSE à travers les processus, les décisions, les projets et le cadre normatif;
- Veille à ce que les priorités, les intentions et les cibles proposées dans le cadre de la Stratégie soient ambitieuses et permettent d'accélérer la transition socio-écologique;
- Assure l'application et la cohérence de la Stratégie au sein de l'Université, conformément aux responsabilités respectives des membres de la Direction;
- Invite les responsables des documents normatifs à prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux lors de l'élaboration et de la révision des politiques et stratégies institutionnelles;
- Aide les instances et la Direction à prendre en compte systématiquement la RSE à travers les processus, les décisions, les projets et les documents normatifs.

Le Vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable (VRAIDD)

- Est responsable de la Politique DD et de sa révision;
- Propose à la Direction de l'Université et aux instances universitaires une Stratégie qui établit les priorités, spécifie les intentions qui guideront le déploiement et fixe les cibles à atteindre;
- Instaure les tables de concertation en environnement, en santé durable et en engagement social afin de favoriser la concertation et la consultation de la communauté universitaire et des partenaires;
- Nomme les Directions scientifiques des tables de concertation;
- Met sur pied et préside un comité de suivi de la Stratégie.

Le comité de suivi de la Stratégie

- Appui le VRAIDD pour accroître la systématisation de la prise en compte des retombées sociales et environnementales dans les processus organisationnels, les projets et le cadre normatif;
- Facilite les interrelations et collaborations requises avec les facultés, les services et les vice-rectorats afin de déployer la Stratégie et ainsi fédérer les forces vives internes et amplifier les retombées sociales et environnementales positives;
- Procède à une reddition de comptes annuelle sur les réalisations en RSE et le degré d'atteinte des cibles fixées auprès des instances universitaires, de la Direction de l'Université et de la communauté universitaire.



Le Bureau de la responsabilité sociale et environnementale (BRSE)

- Veille au déploiement de la Stratégie, l'atteinte de ses cibles et les approches mobilisatrices requises pour y parvenir;
- Opérationnalise certaines portions du plan de mise en œuvre 2026-2029;
- Propose une offre de service-conseil aux unités (facultés, services, vice-rectorats) pour la prise en compte et l'intégration de la RSE au sein de leurs planifications et de leurs activités;
- Anime et déploie une approche participative en RSE favorisant la mobilisation de la communauté universitaire;
- Assure les relations avec le milieu et les relations partenariales qui en découlent;
- Met en œuvre des mécanismes de veille des meilleures pratiques, d'évaluation et d'amélioration continue (ex. : certifications ou classements internationaux).

Les facultés, services, vice-rectorats

- Prennent en compte les enjeux sociaux et environnementaux dans leurs plans d'action ou stratégies respectives;
- Contribuent à renforcer la mobilisation collective en RSE, notamment par leur contribution à l'avancement et au partage des connaissances, de même qu'à l'éducation et au développement de compétences en RSE;
- Déploient, en fonction de leur perspective respective, des actions contributives à la Stratégie.

Comité de gestion intégrée des risques (GIR)

- Collabore avec le BRSE pour identifier et évaluer les risques en matière de RSE;
- Assure un rôle-conseil au niveau des mesures d'atténuation à déployer et des stratégies de réponse face aux risques en matière de RSE;
- Appui le BRSE dans le développement d'un outil d'aide à la réflexion visant à faciliter l'évaluation des risques ainsi que la prise en compte des retombées sociales et environnementales dans les processus décisionnels.

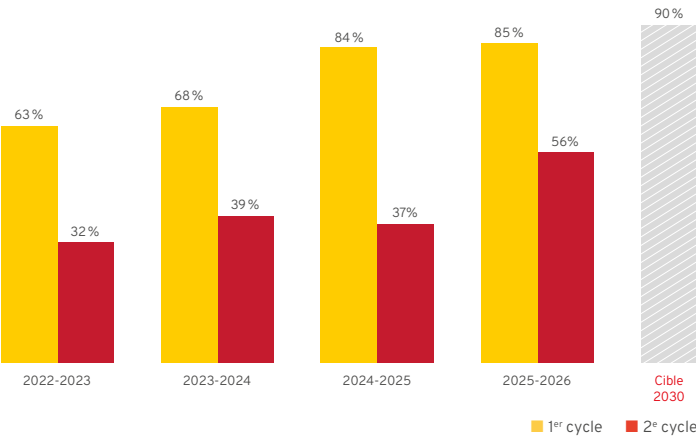


TABLEAU DE BORD

PRIORITÉ - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

Renforcer la connaissance et le pouvoir d'agir des membres de la communauté universitaire en RSE

Indicateur : Proportion des personnes diplômées, de 1^{er} cycle et de 2^e cycles, initiées aux enjeux sociétaux et environnementaux (grades de 1^{er} cycle et de 2^e cycle – maîtrises professionnelles).



Indicateur : Ces indicateurs visent à présenter un portrait de la contribution des activités d'enseignement et de recherche à l'atteinte des ODD.

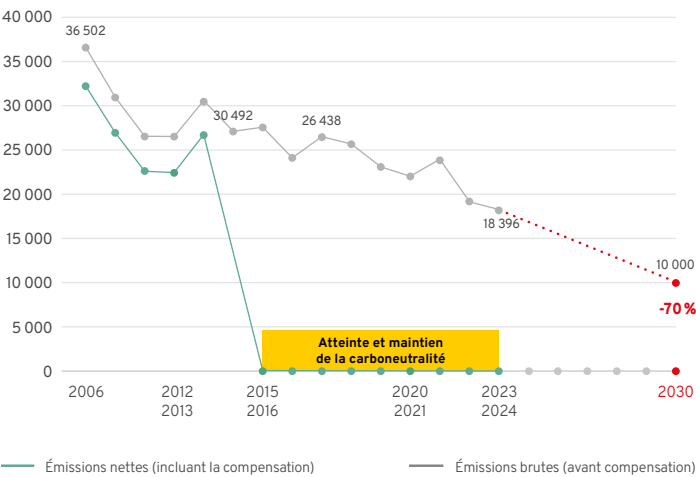
		INDICATEUR - ENSEIGNEMENT	INDICATEUR - RECHERCHE	
		Nombre de cours ayant un lien majeur avec un ODD	Nombre de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat par ODD	Nombre de publications par ODD
		2023-2026	2024	de 2020 à 2024
	ODD 1	38	6	107
	ODD 2	70	24	411
	ODD 3	567	237	4 792
	ODD 4	453	82	283
	ODD 5	78	15	288
	ODD 6	80	44	424
	ODD 7	73	101	461
	ODD 8	319	16	401
	ODD 9	387	126	690
	ODD 10	171	27	417
	ODD 11	180	21	391
	ODD 12	175	111	462
	ODD 13	117	80	704
	ODD 14	70	24	344
	ODD 15	218	88	552
	ODD 16	408	26	517
	ODD 17	111	9	N/A

PRIORITÉ - ACTION CLIMATIQUE

Réduire l'empreinte carbone de l'Université et accroître sa résilience face aux changements climatiques.

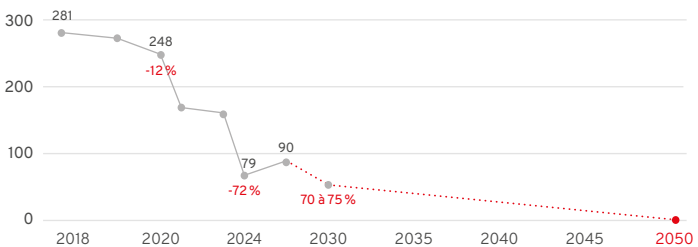
Indicateur : Émissions annuelles de GES de portée 1 et 2 (en tonnes de CO₂éq.)

Cible : Maintenir la carboneutralité et réduire, d'ici 2030, les émissions de GES de portée 1 et 2 de 70 % par rapport à 2006.



Indicateur : Intensité carbone du portefeuille d'actions et d'obligations corporatives (t éq. CO₂/Millions \$).

Cible (sous réserve d'approbation par le CA) : Réduire l'intensité carbone du portefeuille d'actions et d'obligations corporatives de 70 à 75 %, d'ici 2030 par rapport au 31 décembre 2018 et viser l'alignement « net zéro » d'ici 2050.



PRIORITÉ – SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

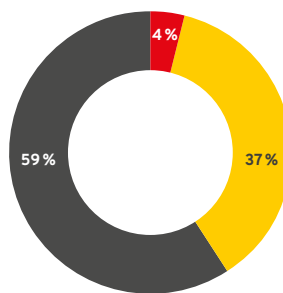
Favoriser la santé, le bien-être et la qualité du milieu de vie de la communauté.

Indicateur : Pourcentage de personnes étudiantes qui enregistrent une santé mentale florissante (données recueillies par l'enquête ESSAIM).

Cible : Augmenter le pourcentage de personnes étudiantes qui enregistrent une santé mentale florissante selon les données recueillies par l'enquête ESSAIM.

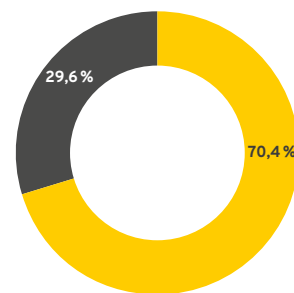
Indicateur : Résultat global de santé et de mieux-être au travail pour les personnes employées calculé à partir des résultats des catégories « Facteurs psychosociaux » et « Indicateurs de mieux-être et de santé » au sondage Klimat.

Cible : Accroître le résultat global de santé et de mieux-être au travail pour les personnes employées issu du sondage Klimat.



Enquête ESSAIM 2026
Personnes étudiantes n = 4 042

■ Florissante ■ Modérée
■ Languissante



Enquête Klimat 2025
Personnes employées n = 1 948

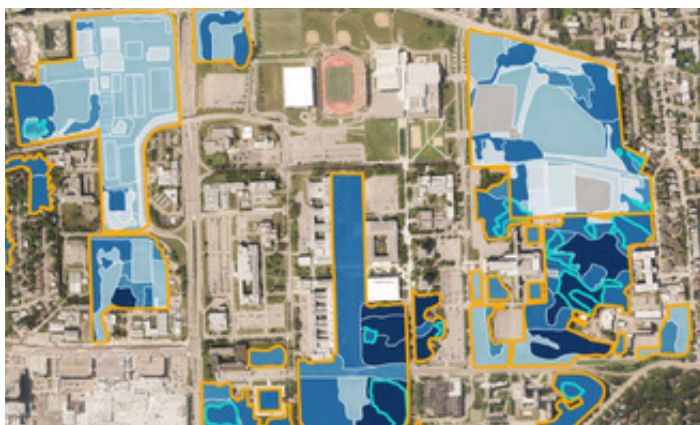
■ Florissante ■ Modérée

PRIORITÉ – ESPACES ET RESSOURCES

Gérer les espaces et ressources afin de maximiser les retombées sociales et environnementales

Indicateur : Indice de biodiversité (cote) calculée sur l'ensemble des espaces du campus universitaire.

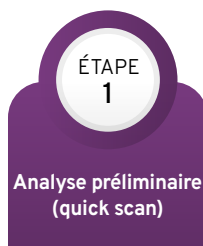
Cible : à définir à l'automne 2026.



PRIORITÉ - ENGAGEMENT SOCIAL

Soutenir le développement sociétal par l'engagement et les relations université-société

Indicateur : En cours d'élaboration pour 2026-2027.



Outil 1
Dimensions de l'engagement



Outil 2
Niveau d'engagement



Outil 3
Cartographie de l'engagement université-société (heatmap)

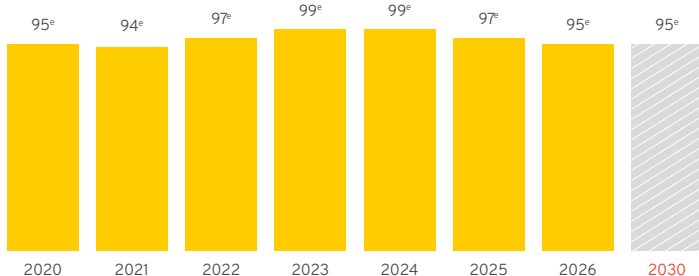
PERFORMANCE GLOBALE

Dans une optique d'amélioration continue et de veille des meilleures pratiques en développement durable, participer aux accréditations internationales et en suivre les résultats obtenus afin de mesurer la performance globale de l'Université Laval en DD.



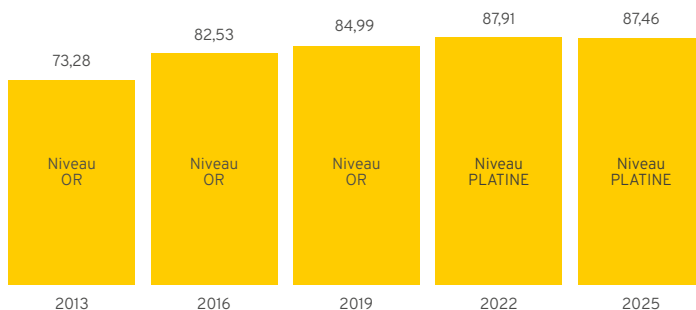
Indicateur : Rang centile de l'Université au classement international Times Higher Education Impact Ranking.

Cible : Demeurer au-dessus du 95^e percentile au THE Impact Ranking.



Indicateur : Pointage obtenu à l'accréditation internationale STARS® (Sustainability Tracking, Assessment & Rating System™) supportée par l'Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education.

Cible : Atteindre et maintenir le niveau platine à l'accréditation STARS. Prochain renouvellement prévu en 2028.



LEXIQUE

Termes transversaux de la Stratégie

Communauté universitaire

Selon les [Statuts de l'Université](#), la communauté universitaire comprend les Membres (administratrices et les administrateurs, membres du Conseil universitaire, personnel enseignant et de recherche, personnes étudiantes, personnel administratif de l'Université), personnes retraitées, personnes diplômées et partenaires de l'Université.

Intention

Les intentions sont les grandes orientations prioritaires qui structurent chacune des priorités. Elles définissent les domaines clés d'action et guident les décisions, les ressources et les initiatives afin d'atteindre les objectifs à long terme de chaque priorité.

Pouvoir d'agir

La capacité des membres de la communauté universitaire à participer, influencer et contribuer activement aux décisions et aux initiatives en responsabilité sociale et environnementale de l'Université ([Communagir.org](#))

Priorité

Au nombre de 5, elles définissent les champs d'action qui seront priorisés par l'Université en matière de RSE d'ici 2030. Ces priorités découlent de vastes consultations auprès de la communauté universitaire.

Termes propres à la priorité 1

Intégration de la RSE en enseignement

L'intégration de la RSE en enseignement est une « innovation disciplinaire » qui permet de révéler comment la formation peut, par différents moyens, contribuer à appréhender les enjeux socio-environnementaux contemporains et développer chez la personne apprenante un pouvoir d'agir sur ces enjeux. ([Répertoire pédagogique pour l'intégration du développement durable dans l'enseignement supérieur](#))

Intégration de la RSE en recherche

L'intégration de la RSE en recherche peut se faire sur le plan conceptuel (produire, transférer et mobiliser des connaissances), sur le plan de la formation (acquisition de compétences clés pour faire face aux enjeux socio-environnementaux) et sur le plan opérationnel (pratiques écoresponsables des activités de recherche). ([Document d'accompagnement pour la prise en compte des Objectifs de développement durable \(ODD\) en recherche](#))

Termes propres à la priorité 2

Adaptation aux changements climatiques

« L'adaptation au changement climatique implique des mesures qui contribuent à réduire la vulnérabilité face aux impacts actuels et attendus du changement climatique, tels que les extrêmes météorologiques et leurs dangers, la hausse du niveau de la mer, la perte de biodiversité et l'insécurité alimentaire et hydrique. » ([Dictionnaire du Climat](#))

Atténuation

« L'atténuation des effets du changement climatique désigne tout type de mesure prise par les gouvernements, les entreprises et les populations en vue de réduire ou de prévenir les émissions de gaz à effet de serre, ou dans le but d'améliorer les puits de carbone qui permettent d'éliminer ces gaz de l'atmosphère. » ([Dictionnaire du Climat](#))

Carboneutralité

Le [GIEC](#) définit la carboneutralité comme une « situation dans laquelle les émissions anthropiques nettes de CO₂ sont compensées à l'échelle de la planète par les éliminations anthropiques de CO₂ au cours d'une période donnée. »

Pour l'Université Laval, la carboneutralité consiste à présenter un bilan nul de ses émissions de GES de portée 1 et 2, en réduisant ses émissions de GES à la source et en compensant celles qu'elle ne peut réduire. ([Trajectoire 2030 en action climatique](#))

Compensation

La compensation ne fait pas disparaître les GES émis. Il s'agit plutôt d'une opération comptable qui consiste, lors de la production d'un inventaire des émissions de GES à soustraire de la quantité de GES émis :

- La quantité de GES retirée de l'atmosphère par des activités de séquestration du carbone au cours de cette période, et/ou;
- La quantité de GES réduite ou retirée de l'atmosphère qui est représentée par les crédits carbone achetés et utilisés par cette organisation au cours de cette période.

([Trajectoire 2030 en action climatique](#))



Portées 1,2,3

Portée 1 – Les émissions de GES sont les gaz à effet de serre produits directement à partir de sources qui sont détenues ou contrôlées, par exemple, par la combustion de combustibles dans les véhicules ou dans les bâtiments chauffants ;

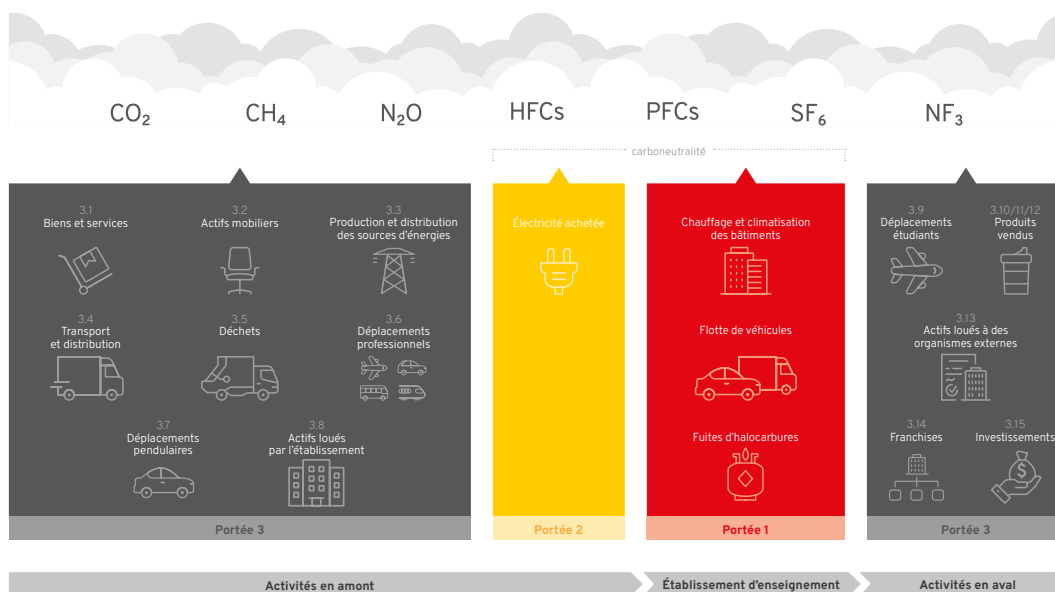
Portée 2 – Les émissions de GES sont celles générées indirectement par la consommation d'énergie achetée (électricité, chauffage et refroidissement) ;

Portée 3 – Les émissions de GES sont des émissions indirectes découlant des activités d'une organisation. ([Gouvernement du Canada](#))

Résilience climatique

« La résilience climatique est la capacité d'une communauté ou d'un environnement à anticiper et gérer les impacts climatiques, à minimiser leurs effets et à se relever et se transformer selon les besoins après le choc initial. » ([Dictionnaire du Climat](#))

PORTRAIT DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ASSOCIÉES AUX ACTIVITÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL



Termes propres à la priorité 3

Bien-être

« Sentiment global d'épanouissement, de confort et de satisfaction des besoins, tant sur le plan physique que sur le plan psychologique. » ([Grand dictionnaire terminologique](#))

Charte de l'Okanagan

Un guide pour les établissements d'enseignement supérieur qui partagent une mission commune: la santé et le bien-être des individus, des communautés et des milieux. Adoptant une perspective globale allant au-delà des contextes et des frontières, la Charte rassemble les valeurs vectrices de la santé durable et les différents appels à l'action essentiels dans l'implantation d'initiatives porteuses de changements. ([Université Laval](#))

Culture organisationnelle favorable à la santé

Ensemble de valeurs, d'attitudes et de modes de fonctionnement qui caractérisent une organisation et qui influencent les pratiques de ses membres. Une culture organisationnelle favorable à la santé encourage et soutient les initiatives bien-être qui permettent de prévenir les risques psychosociaux et qui favorisent une meilleure qualité de vie au travail. ([Grand dictionnaire terminologique](#))

Environnements favorables à la santé et au bien-être

« Réfère à l'ensemble des éléments qui exercent une influence positive sur l'état de santé. Six grands environnements sont retenus pour les catégoriser : l'environnement bâti, l'environnement naturel, l'environnement social, l'environnement culturel, l'environnement économique et l'environnement politique. Les éléments peuvent faire partie du micro-environnement (ex. plantes dans son bureau, jardinage à la maison, etc.) ou du macro-environnement (ex. parc, sentiers nature, pistes cyclables, etc.) et doivent être considérés dans leur réalité objective ou perçue, ainsi que dans la complexité de leurs interrelations. » ([Promo santé](#))

Milieu de vie

Regroupent l'ensemble des environnements physiques, sociaux, organisationnels et culturels du campus qui influencent la santé, le bien-être, l'apprentissage et la réussite de la communauté universitaire. ([Charte de l'Okanagan](#))

Promotion de la santé

« La promotion de la santé a pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et de moyens de l'améliorer. Cette composante essentielle de la santé publique suppose la participation des individus et des populations en prenant en considération leur contexte social et environnemental. » ([Gouvernement du Canada](#))

Santé

« La santé, telle que la définit l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), est un état de complet bien-être physique, social et mental, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La jouissance du meilleur état de santé susceptible d'être atteint est considérée comme l'un des droits fondamentaux de tout être humain. » ([OMS](#))

Santé durable

« Un état complet de bien-être physique, mental et social atteint et maintenu tout au long de la vie grâce à des conditions de vie saines, enrichissantes et épanouissantes et grâce à l'accès à des ressources appropriées, de qualité, utilisées de façon responsable et efficiente, et ce, au bénéfice des générations actuelles et futures » ([Alliance santé Québec](#))

Santé globale

Une vision large et intégrée qui cherche à créer des environnements favorables et à promouvoir des habitudes de vie saines, permettant l'épanouissement de tous, en reconnaissant que notre santé est liée à celle de la planète et des autres êtres vivants. ([OMS](#))

Termes propres à la priorité 4

Aménagement, entretien et utilisation durable

Stratégies comme le réemploi, le reconditionnement ou la réparation qui permettent l'allongement de la durée de vie d'un bien, soit la période pendant laquelle un produit est fonctionnel et susceptible d'être utilisé. ([lexique d'économie circulaire](#))

Anthropisation / milieux anthropisés

« Processus par lequel les populations humaines modifient ou transforment l'environnement naturel. (La déforestation, l'élevage, l'urbanisation et l'activité industrielle sont parmi les principaux facteurs d'anthropisation.) » ([Larousse](#))

Approvisionnement responsable

« Mode d'approvisionnement qui tient compte de critères environnementaux, sociaux et économiques dans une perspective de développement durable. *Au-delà des considérations habituelles comme le rapport qualité-prix et la disponibilité, l'approvisionnement responsable intègre des critères de développement durable, voire des principes éthiques qui peuvent notamment s'appliquer à la sélection des produits (recyclabilité, consommation énergétique, provenance, coût total de propriété) et des fournisseurs (performance environnementale, conditions de travail, développement socioéconomique local, gouvernance, respect du bien-être animal).* » ([Vitrine linguistique](#))

Biodiversité

La biodiversité englobe la diversité génétique au sein des espèces, la diversité des espèces elles-mêmes, et la diversité des écosystèmes (terrestres, marins et aquatiques), représentant la variété de la vie sous toutes ses formes et à toutes ses échelles, ainsi que les interactions complexes qui les lient. C'est le "tissu vivant de la planète", incluant les gènes, les espèces, et les environnements où elles vivent, et elle est cruciale pour le fonctionnement de la Terre et le bien-être humain. ([IPBES](#))

Externalités (négatives)

« Effet négatif ou positif de l'acte de production ou de consommation d'un agent économique sur un autre qui échappe à toute transaction sur le marché. Par exemple, la pollution constitue une externalité négative, alors que l'amélioration du milieu de vie constitue une externalité positive. Lorsqu'on souhaite faire en sorte que les externalités soient prises en compte dans les transactions économiques, on parle d'internalisation des externalités. » ([Vitrine linguistique](#))

Milieux écologiques

Les milieux écologiques sont des environnements naturels (forêts, zones humides, prairies, montagnes, etc.) caractérisés par des conditions physiques (sol, eau, climat) et biologiques (faune, flore) uniques, permettant la survie et la reproduction d'espèces et formant des écosystèmes dynamiques où les organismes interagissent. ([ONU](#))

Préservation

Maintien à long terme d'éléments de la biodiversité et de leur dynamique naturelle. Note : La préservation de la biodiversité est la finalité, le résultat visé par les actions de conservation de la biodiversité. ([Vitrine linguistique](#))

Protection / Conservation

« Maintenir les processus écologiques essentiels, de préserver la diversité biologique, de veiller à l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes. » *Dictionnaire de l'environnement 4^e édition*

- « Protéger » la nature de toute atteinte
- « Conserver » la nature par une gestion raisonnable assurant sa durabilité

Restauration des milieux écologiques

« Les projets de restauration visent à améliorer les fonctions écologiques des écosystèmes visés, soit en réduisant les menaces, en bonifiant la qualité des habitats ou en améliorant la qualité des écosystèmes (augmentation de la taille, bonification de la connectivité avec les autres milieux environnants, hétérogénéité des milieux, etc.). » ([Nature Québec](#))

Termes propres à la priorité 5

Apprentissage par l'engagement social

Apprentissage par l'expérience en contexte d'engagement social, permettant le développement des savoirs, du savoir-faire, du savoir-être, du savoir-agir et du savoir-apprendre ([L'engagement social et l'apprentissage](#))

Déclaration d'engagement social

Déclaration rédigée par les membres de la communauté universitaire et adoptée en novembre 2020. Avec cette déclaration, les signataires déclarent, entre autres, leur volonté de s'engager socialement, de favoriser l'engagement et d'inviter chacun et chacune à se joindre à la démarche. ([Déclaration d'engagement social de l'Université Laval](#))

Engagement social

Un ensemble de gestes volontaires et concrets par lequel une personne, un groupe ou une organisation consacre, entre autres choses, une partie de son temps, de son expertise, de son argent, de ses biens matériels ou de sa notoriété à une cause conforme à ses valeurs et aspirations, afin de contribuer au mieux-être de ses proches, d'une communauté, de l'humanité ou plus largement de la vie sur Terre ([L'engagement social](#))

Innovation sociale

Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant. ([L'innovation sociale](#))

Partage des savoirs

Échanges bidirectionnels des savoirs entre l'université et la société. S'inscrivant dans une perspective constructiviste, il reconnaît la pluralité des savoirs (scientifiques, locaux, expérientiels, communautaires, endogènes, autochtones, etc.). Cette conception se distingue d'une posture positiviste, qui présume que l'université détient et produit la connaissance et la diffuse de façon unidirectionnelle vers la société ([Toward an Engagement Model of Institutional Advancement at Public Colleges and Universities](#))

Pédagogie engagée

Une approche pédagogique qui intègre l'apprentissage expérientiel en s'appuyant sur aux les besoins réels d'une communauté et en encourageant la collaboration entre les apprenants et les membres de la société civile afin d'éduquer l'apprenant et servir la communauté ([The impact of community engaged healthcare education on undergraduate students' empathy and their views towards social accountability: a mixed methods systematic review](#))

Recherche engagée

Pratique de recherche en partenariat avec la société civile, s'appuyant sur les besoins et savoirs de celle-ci et visant à contribuer au mieux-être collectif



Pour en savoir plus, visitez ulaval.ca/DD
brse@ulaval.ca

